

LE GUIDE DES FORMALITÉS PRÉALABLES AU MARIAGE



*Formulaires
pour la constitution
de votre dossier*

(2) (2)

Divorcé(e) :

Extrait de l'acte de naissance avec mentions

ou

Extrait de l'acte de mariage avec mentions

ou

Copie (certifiée conforme) du jugement du divorce accompagnée d'une lettre de l'avocat attestant le caractère définitif du jugement

Pour les personnes de nationalité étrangère :

Copie intégrale de l'acte de naissance en original et la traduction

Certificat de capacité matrimoniale délivré par le consulat ou l'ambassade

Certificat de coutume délivré par le consulat ou l'ambassade

Autres pièces à fournir :

(1)
Indiquer
« Les futurs époux »
ou « Les futures
épouses »

(2)
Indiquer
« Futur époux » ou
« Future épouse »

Liste des témoins du mariage 2 témoins majeurs sont obligatoires, les 3° et 4° sont facultatifs

Premier témoin Prénoms : _____ Nom : _____ Nom marital : _____ Date et lieu de naissance : _____ _____ Profession : _____ Domicile : _____ _____ (Pièce d'identité à présenter) Deuxième témoin Prénoms : _____ Nom : _____ Nom marital : _____ Date et lieu de naissance : _____ _____ Profession : _____ Domicile : _____ _____ (Pièce d'identité à présenter)	Troisième témoin Prénoms : _____ Nom : _____ Nom marital : _____ Date et lieu de naissance : _____ _____ Profession : _____ Domicile : _____ _____ (Pièce d'identité à présenter) Quatrième témoin Prénoms : _____ Nom : _____ Nom marital : _____ Date et lieu de naissance : _____ _____ Profession : _____ Domicile : _____ _____ (Pièce d'identité à présenter)
--	---

Cette feuille doit être remplie très lisiblement, si possible par les intéressés eux-mêmes afin d'éviter des erreurs dans la rédaction de l'acte.

Conditions

Les témoins devront être agés de 18 ans révolus, sans distinction de sexe, les dames devront indiquer leur nom de jeune fille et leur nom d'épouse.

Un mari et sa femme peuvent être témoins ensemble ; le père et la mère de l'un des futurs époux peuvent être témoins du mariage, si en raison de l'âge de leur enfant, ils n'ont plus à donner leur consentement.

Un mineur peut être témoin s'il est émancipé soit par le mariage, soit par décision du juge d'instance.

Renseignements à remettre au bureau de l'état civil

Le mariage doit être célébré à la mairie de ⁽¹⁾ _____

le _____ à _____ h _____

Renseignements communs aux époux/épouses ⁽¹⁾

Futur domicile conjugal prévu _____

Commune ⁽²⁾ _____

Département ou pays ⁽³⁾ _____

Adresse _____

Choix d'une loi étrangère pour le régime matrimonial oui ☐ non ☐

Contrat de mariage oui ☐ non ☐

qui sera signé, qui a été signé le _____

chez Maître _____

notaire à _____

Enfant(s) des futurs époux/futures épouses ⁽⁴⁾ oui ☐ non ☐

Si oui, joindre une copie intégrale de l'acte de naissance pour chaque enfant

Publication dans la presse oui ☐ non ☐

(1) Lorsque la célébration n'a pas lieu à la mairie, préciser l'adresse à laquelle elle aura lieu.
(2) Indiquer l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille.
(3) Département métropolitain : code ou nom en clair. Dom-Tom ou pays étranger : nom en clair.
(4) Rayer la mention inutile.

Renseignements relatifs à l'_____ (1)

IMPORTANT : le dossier doit être complété dans l'ordre souhaité qui sera repris par l'Officier de l'état civil pour dresser l'acte de mariage.

Prénoms _____

Nom _____

Né/Née (2) le _____ à _____

Âge _____

Nationalité à la date du mariage _____

Profession _____

Situation antérieure au mariage :

Célibataire ☐

Veuf/Veuve (2) ☐

Divorcé/Divorcée ☐

} de (3) _____ depuis le _____

Domicilié/Domiciliée à (2)(4) _____

Résidant à (5) _____

depuis au moins un mois

_____ (6) de (7) _____ décédé/décédée (2) ☐ (8)

Domicile _____

Profession _____

Et de (7) _____ décédé/décédée (2) ☐ (8)

Domicile _____

Profession _____

Mariage le _____ à _____

(1) Indiquer « ÉPOUX » ou « ÉPOUSE ».

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Prénoms et nom du précédent conjoint.

(4) Adresse complète.

(5) Le cas échéant.

(6) Indiquer « Fils » ou « Fille ».

(7) Prénoms et nom.

(8) Cocher le cas échéant.

Renseignements relatifs à l'_____ (1)

Prénoms _____

Nom _____

Né/Née (2) le _____ à _____

Âge _____

Nationalité à la date du mariage _____

Profession _____

Situation antérieure au mariage :

Célibataire ☐

Veuf/Veuve (2) ☐

Divorcé/Divorcée ☐

} de (3) _____ depuis le _____

Domicilié/Domiciliée à (2)(4) _____

Résidant à (5) _____

depuis au moins un mois

_____ (6) de (7) _____ décédé/décédée (2) ☐ (8)

Domicile _____

Profession _____

Et de (7) _____ décédé/décédée (2) ☐ (8)

Domicile _____

Profession _____

Mariage le _____ à _____

(1) Indiquer « ÉPOUX » ou « ÉPOUSE ».

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Prénoms et nom du précédent conjoint.

(4) Adresse complète.

(5) Le cas échéant.

(6) Indiquer « Fils » ou « Fille ».

(7) Prénoms et nom.

(8) Cocher le cas échéant.

Attestation

Article 441-6 du Code pénal
Article 441-7 du Code pénal :

« Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui ».

Je soussigné(e) ⁽¹⁾ _____

né(e) le _____

à _____

atteste sur l'honneur (2) :

☐ **avoir mon domicile sis ⁽³⁾** _____

justificatifs à joindre obligatoirement ⁽⁴⁾

depuis le _____

☐ **avoir ma résidence sise ⁽³⁾** _____

justificatifs à joindre obligatoirement ⁽⁴⁾

depuis le _____

jusqu'au _____

☐ **exercer la profession de** _____

☐ **être célibataire**

☐ **être veuf(ve)**

☐ **être divorcé(e)**

☐ **ne pas être remarié(e)**

A _____

le _____

Signature :

(1) Nom en majuscule et prénoms.

(2) Cocher les cases utiles.

(3) Adresse complète.

(4) Exemples de justificatifs : quittances d'électricité,
de téléphone, de loyer...

Attestation

Article 441-6 du Code pénal
Article 441-7 du Code pénal :

« Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui ».

Je soussigné(e) ⁽¹⁾ _____

né(e) le _____

à _____

atteste sur l'honneur (2) :

☐ **avoir mon domicile sis ⁽³⁾** _____

justificatifs à joindre obligatoirement ⁽⁴⁾

depuis le _____

☐ **avoir ma résidence sise ⁽³⁾** _____

justificatifs à joindre obligatoirement ⁽⁴⁾

depuis le _____

jusqu'au _____

☐ **exercer la profession de** _____

☐ **être célibataire**

☐ **être veuf(ve)**

☐ **être divorcé(e)**

☐ **ne pas être remarié(e)**

A _____

le _____

Signature :

(1) Nom en majuscule et prénoms.

(2) Cocher les cases utiles.

(3) Adresse complète.

(4) Exemples de justificatifs : quittances d'électricité,
de téléphone, de loyer...